



■ Objectif :

- Développer les connaissances et les compétences des stagiaires
- Prolonger le statut actif des entraîneurs diplômés pendant une durée de 3 ans

■ Conditions d'entrée en formation :

- Etre licencié actif à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- Etre diplômé Initiateur, Entraîneur de Club, Entraîneur 1 ou Entraîneur 2

■ Organisation de la formation

- Organisé par le Comité Régional
- 8 heures de formation sur une journée

■ Cout de la formation : 75 €

■ Modalités d'inscription :

- **Inscription** via votre « Espace Licenciés » sur le site internet de la FFTA
- **Paie ment et fiche d'inscription** à adresser au secrétariat du Comité Régional

■ Dates & Lieux de formation

- | | | |
|--------------------------|------------------|-----------------|
| • Formation continue n°1 | 09 Décembre 2018 | au CSN Houlgate |
| • Formation continue n°2 | 24 Mars 2019 | Lieu à définir |
| • Formation continue n°3 | 07 Avril 2019 | Lieu à définir |